

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****20076027***Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur**25 JUIN 2020**Greffe
Pour le GreffierN° d'entreprise : **0427 450 492**

Nom

(en entier) : **DHERTE-NAMUR**

(en abrégé) :

Forme légale : **SA**Adresse complète du siège : **rue de L'abbaye 20-22 5000 NAMUR****Objet de l'acte : renouvellement du mandat des administrateurs**

(extrait analytique du procès verbal d'assemblée générale du 19 juin 2020)

Monsieur Jean-Claude DHERTE constate que l'ensemble des mandats d'Administrateurs expirent à l'issue de la présente assemblée. Après consultation des Administrateurs, il propose le renouvellement des mandats échus ce 19 juin 2020.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de nommer Administrateurs :

Monsieur Jean-Claude DHERTE
Madame Marie JOURDAIN KEMPS
Monsieur Christophe CARDINAEL
Monsieur Philippe LENFANT
Madame Isabelle DHERTE
Madame Catherine DHERTE

Les Administrateurs désignés et présents à l'assemblée générale acceptent la décision de l'Assemblée Générale. Le Conseil d'Administration valablement constitué décide que Messieurs Jean-Claude DHERTE, Christophe CARDINAEL et Philippe LENFANT assumeront la fonction d'Administrateur Délégué.

Les mandats viendront à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire de 2026. Les mandats ainsi conférés seront exercés à titre gratuit.

Jean-Claude DHERTE
Administrateur - Délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/07/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).